



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS
COMMUNAUTE DE COMMUNES
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

Délibérations

Conseil Communautaire

2025-12-05

Séance du Jeudi 11 Décembre 2025 à 20h00

L'an deux mille vingt-cinq, le onze décembre à vingt heures, le Conseil Communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni à la salle des fêtes de la commune déléguée de Roullours (commune de Vire Normandie), sous la présidence de Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau.

Les courriers de convocation et l'ordre du jour, accompagnés de la note explicative de synthèse, relatifs à la séance ont été transmis aux conseillers communautaires, par voie dématérialisée, le cinq décembre deux mille vingt-cinq.

Les courriers de convocation adressés aux conseillers communautaire ainsi que l'ordre du jour de la séance ont été publiés, à destination du public, sur le site internet et affichés au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le cinq décembre deux mille vingt-cinq.

Mme Marie-Line LEVALLOIS a été nommée secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) applicable à l'Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

Acte rendu exécutoire après visa du contrôle de légalité et publication par la mise en ligne sur le site internet.

Date de convocation :
5 décembre 2025

Nombre de membres en exercice : 61
Nombre de membres présents : 37
Nombre de membres ayant donné pouvoir : 5
Nombre de membres excusés : 9
Nombre de membres absents : 10

Objet : Lancement et autorisation de signature du marché d'acquisition des titres restaurant dématérialisés pour les agents de l'Intercom de la Vire au Noireau

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* <u>Représenté(e) par le conseiller suppléant :</u> (en vertu de l'article L5211-6)	* <u>A donné pouvoir à :</u> (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
CONDE-EN-NORMANDIE					
M. Xavier ANCKAERT				X	
M. Benoît BALAIS				X	
Mme Nathalie BOUILLARD	X				
Mme Catherine CAILLY	X				
M. Pascal DALIGAULT	X				
M. Sylvain DELANGE					
Mme Valérie DESQUESNE	X				
Mme Najat LEMERAY					X
LA VILLETTE					
M. Daniel BREARD	X				
PERIGNY					
M. Jérémie MORU	X				
PONTECOULANT					
Mme Gislaine MARIE					
SAINT-DENIS-DE-MERE					
M. Manuel MACHADO	X				

CONDE-EN-NORMANDIE					
M. Xavier ANCKAERT					
M. Benoît BALAIS					
Mme Nathalie BOUILLARD	X				
Mme Catherine CAILLY	X				
M. Pascal DALIGAULT	X				
M. Sylvain DELANGE					
Mme Valérie DESQUESNE	X				
Mme Najat LEMERAY					X
LA VILLETTE					
M. Daniel BREARD	X				
PERIGNY					
M. Jérémie MORU	X				
PONTECOULANT					
Mme Gislaine MARIE					
SAINT-DENIS-DE-MERE					
M. Manuel MACHADO	X				

CONDE-EN-NORMANDIE					
M. Xavier ANCKAERT					
M. Benoît BALAIS					
Mme Nathalie BOUILLARD	X				
Mme Catherine CAILLY	X				
M. Pascal DALIGAULT	X				
M. Sylvain DELANGE					
Mme Valérie DESQUESNE	X				
Mme Najat LEMERAY					X
LA VILLETTE					
M. Daniel BREARD	X				
PERIGNY					
M. Jérémie MORU	X				
PONTECOULANT					
Mme Gislaine MARIE					
SAINT-DENIS-DE-MERE					
M. Manuel MACHADO	X				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* <u>Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)</u>	* <u>A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)</u>	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
TERRES-DE-DRUANCE					<input checked="" type="checkbox"/>
M. Jean TURMEL					<input checked="" type="checkbox"/>
BEAUMESNIL					<input checked="" type="checkbox"/>
M. Gilles PORQUET					<input checked="" type="checkbox"/>
CAMPAGNOLLES					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	<input checked="" type="checkbox"/>				
LANDELLES-ET-COUPIGNY		<input checked="" type="checkbox"/>			
M. Denis JOUAUT	<input checked="" type="checkbox"/>				
LE MESNIL-ROBERT		<input checked="" type="checkbox"/>			
M. Jean-Claude RUAULT	<input checked="" type="checkbox"/>				
NOUES-DE-SIENNE					
Mme Coraline BRISON-VALOGNES	<input checked="" type="checkbox"/>				
M. Olivier JEANNEAU	<input checked="" type="checkbox"/>				
Mme Colette JOUAUT	<input checked="" type="checkbox"/>				
Mme Bernadette LEROY	<input checked="" type="checkbox"/>				
M. Georges RAVENEL	<input checked="" type="checkbox"/>				
PONT-BELLANGER					
M. Jean-Pierre MURIER	<input checked="" type="checkbox"/>				
SAINT-AUBIN-DES-BOIS					<input checked="" type="checkbox"/>
M. Maurice ANNE					<input checked="" type="checkbox"/>
SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU					
Mme Catherine GARNIER				<input checked="" type="checkbox"/>	
SOULEUVRE-EN-BOCAGE					
Mme Annick ALLAIN				<input checked="" type="checkbox"/>	
M. Alain DECLOMESNIL					
M. Régis DELIQUAIRE	<input checked="" type="checkbox"/>			M. Régis DELIQUAIRE	
M. Didier DUCHEMIN					<input checked="" type="checkbox"/>
M. Marc GUILLAUMIN	<input checked="" type="checkbox"/>				
M. Francis HERMON	<input checked="" type="checkbox"/>				
Mme Marie-Line LEVALLOIS	<input checked="" type="checkbox"/>				
M. Eric MARTIN					<input checked="" type="checkbox"/>
Mme Natacha MASSIEU				<input checked="" type="checkbox"/>	
Mme Sandrine SAMSON				<input checked="" type="checkbox"/>	
Mme Cyndi THOMAS					<input checked="" type="checkbox"/>
VALDALLIERE					
M. Jean-Paul ANGENEAU	<input checked="" type="checkbox"/>				
M. Frédéric BROGNIART	<input checked="" type="checkbox"/>				
Mme Marie-Françoise DAUPRAT	<input checked="" type="checkbox"/>				
M. Gilles FAUCON	<input checked="" type="checkbox"/>				
Mme Brigitte CHAPET				M. Gilles FAUCON	
M. Patrick POUPION	<input checked="" type="checkbox"/>				
Mme Sabrina SCOLA				M. Frédéric BROGNIART	

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* <u>Représenté(e) par le conseiller suppléant :</u> (en vertu de l'article L5211-6)	* <u>A donné pouvoir à :</u> (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
VIRE NORMANDIE					
M. Gilles ALLEGRE				X	
Mme Marie-Noëlle BALLÉ				X	
M. Lucien BAZIN	X				X
M. Fernand CHENEL					X
Mme Marie-Ange CORDIER	X				
M. Serge COUASNON	X				
Mme Nicole DESMOTTES	X				
M. Joël DROULLON	X				
M. Corentin GOETHALS					X
Mme Catherine MADELAINE				X	
M. Gilles MALOISEL	X				
M. Pascal MARTIN	X				
Mme Marie-Odile MOREL					X
Mme Valérie OLLIVIER	X				
M. Régis PICOT	X				
Mme Jane PIGAULT			M. Pascal MARTIN		
Mme Annie ROSSI	X				
M. Guy VELANY	X				
TOTAL	37	0	5	9	10
Nombre de Membres en exercice			61		
Nombre de conseillers présents			37		
Quorum			31		
Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs)			42		

Mme Annie ROSSI, Vice-Présidente en charge des affaires financières, de la santé et de l'enseignement supérieur, donne lecture du rapport suivant :

Chers collègues,

Le marché de service d'acquisition et de gestion de titres restaurant pour les agents de l'Intercom de la Vire au Noireau arrive à son terme le 29 avril 2026.

Ce besoin étant récurrent, il convient de lancer une nouvelle consultation selon la procédure de l'appel d'offres ouvert conformément aux dispositions des articles L2124-2 et R2161-2 à R2161-5 du Code de la commande publique.

Le marché sera conclu à compter du 1^{er} mai 2026 jusqu'au 1^{er} mai 2029, avec une période initiale d'un an reconductible tacitement trois fois 1 an, soit une durée maximale des contrats de 48 mois.

Le marché prendra la forme d'un accord-cadre à bons de commande avec montant maximum annuel, passé en application des articles L2125-1 1^{er} ; R2162-1 à R2162-6 ; R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique.

Il est précisé qu'en prévision de l'évolution de la loi encadrant l'usage des titres restaurant, et notamment l'obligation de dématérialisation totale au 1^{er} janvier 2027, les titres restaurant objets du nouveau marché seront uniquement dématérialisés sous format carte, il n'y aura plus de titres papier à compter du 1^{er} mai 2026.

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Critères	Pondération
1- Valeur technique	50.0
1.1 Modalités de gestion et d'utilisation: Plateforme de commande et de suivi, Délai de livraison ou recharge, Modalités de remplacement / délais (perte/vol) et de remboursement...	20.0
1.2 – Qualité et étendue du réseau d'acceptation : Nombre d'établissements affiliés, Diversité, Répartition géographique...	10.0
1.3 – Sécurité et conformité des titres	10.0
1.4 – Suivi et accompagnement du client : Mise à disposition d'un interlocuteur dédié, Qualité du service d'assistance (hotline, chat, réactivité), statistiques,...	10.0
2- Prix des prestations incluant : commission sur la valeur faciale, frais éventuels de livraison, coûts annexes (suivi, traitement des pertes/vols)	30.0
3- Critère environnemental: Titres-restaurant écologiques ;Engagements RSE du fournisseur (partenaires locaux, inclusion sociale)...	20.0

Suivant l'avis favorable du Bureau Communautaire réuni le 26 novembre 2025, il est proposé au Conseil communautaire après en avoir délibéré :

- d'approuver les modalités de la consultation et les critères de dévolution du marché de service d'acquisition et de gestion de titres restaurant pour les agents de l'Intercom de la Vire au Noireau présentés ;
- d'autoriser le lancement de la consultation ;
- d'autoriser Madame la Présidente, ou son représentant, à signer, notifier et exécuter le marché, ainsi que tout document afférent.

VOTE

Vote ordinaire à main levée :

Pour :	42	Contre :	0	Abstentions :	0
--------	----	----------	---	---------------	---

Adopté à la majorité Adopté à l'unanimité Non adopté

Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen - 3 Rue Arthur le Duc – 14000 CAEN, ou sur le site internet www.telerecours.fr dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits

Au registre suivent les signatures.

Mme Marie-Line LEVALLOIS
Secrétaire de séance



Mme Catherine GOURNEY-LECONTE
Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau

Acte administratif publié sur le site internet de l'Intercom de la Vire au Noireau [https://www.vireaunoireau.fr/](http://www.vireaunoireau.fr) rubrique « actes administratifs », le : 18 DÉC. 2025